

qui disait: «En diplomatie comme en morale, on ne saurait résoudre les cas particuliers par l'application rigide d'une règle générale», comment l'universitaire peut-il contribuer à l'élaboration des politiques? De manière générale, il possède à divers degrés les connaissances, les méthodes d'analyse et l'indépendance d'esprit nécessaires. Certes, il existe des personnes qui affirment tout savoir sur un endroit ou un phénomène particulier. On peut exploiter ce genre de compétences en confiant des travaux de recherche sous contrat, en organisant des colloques ou en créant des départements de recherche. Mais bien souvent ces connaissances sont relativement éloignées de ce qui préoccupe le ministère des Affaires étrangères d'une puissance moyenne, et d'ailleurs, les ressources du gouvernement sont généralement en mesure de fournir les réponses lorsque de telles questions se posent. C'est le spécialiste d'une région ou d'un groupe linguistique particulier qui a le plus à gagner par ce genre de coopération, car il lui est souvent difficile de visiter la région qui l'intéresse sans appui officiel.

Une autre catégorie de savants s'appliquent à concevoir les moyens, disons un projet d'aide ou de réglementation de la pollution, d'atteindre des buts précis. Les ministères chargés des affaires internes ont constamment recours à ce genre de recherches et les ministères des Affaires étrangères commencent à le faire aussi, bien que leur objectif soit le plus souvent d'obtenir un jugement politique sur l'interaction des affaires internes et de la communauté mondiale, ce qui est évidemment plus important et plus difficile. La recherche sous contrat offre le meilleur moyen de tirer profit de ce genre de connaissances. La troisième qualité des universitaires, l'indépendance d'esprit, est beaucoup plus difficile à évaluer. Elle dépend en partie des besoins des chefs politiques et de ce que ces derniers attendent de leurs conseillers permanents, ce qui variera grandement d'un pays à l'autre. On peut toujours abdiquer son indépendance d'esprit, mais rien n'y oblige absolument.

Politique à long terme

En plus de vouloir se tenir au courant de ce qui se passe et de savoir comment procéder dans certains cas, les ministères des Affaires étrangères peuvent faire appel à des conseillers de l'extérieur pour établir leur ligne de conduite, non pour l'immédiat mais pour l'an prochain ou même à plus long terme. (Ils ont parfois besoin aussi qu'on leur rappelle ce qu'ils ont fait dans le passé.) En plus d'influer sur la marche quotidienne des affaires, la surcharge d'in-

formations peut aussi obnubiler les événements passés. S'il est vrai que chaque situation diplomatique est particulière, cela n'empêche que la connaissance de l'histoire, c'est-à-dire des dossiers, permettra souvent de relever des analogies et d'éviter des erreurs. Ce n'est pas habituellement aux «responsables de secteurs» qu'il revient d'effectuer ce genre de recherches.

Qui plus est, le politicologue peut parfois identifier des tendances et relever des enchaînements inaperçus du fonctionnaire, en partie parce qu'il dispose de méthodes d'analyse que ce dernier ne possède pas. Quant à savoir «quoi faire», la valeur des conseils dispensés par les universitaires repose davantage sur leur formation que sur l'acuité de leur jugement. L'analyse systématique n'est pas l'apanage des universités, bien qu'elle soit plus susceptible de s'y développer que dans la fonction publique.

On ne saurait dire si la théorie de la dissuasion est (ou n'est pas) dans l'intérêt du public, mais il est certain que son influence sur la politique lui vient surtout des universitaires américains qui ont conçu les modèles de négociation des années cinquante. L'équilibre des forces n'est peut-être pas une façon utile d'envisager la guerre et la paix, mais de nombreux gouvernements l'entendent ainsi et il est certainement utile d'analyser les caractéristiques d'un tel équilibre et de pouvoir discerner les facteurs qui peuvent faire pencher la balance. L'analyse de ces concepts est valable, ne serait-ce qu'à cause de leur incidence sur l'élaboration des politiques. Sans modifier les politiques, l'analyse sert à justifier leur modification, s'il y a lieu.

Enfin, il peut y avoir d'importants avantages à spéculer sur l'avenir. Au dire de Herman Kahn, «pour élaborer des politiques, il faut avoir une idée de ce que sera le monde au moment de leur application» (*Things to come*, Macmillan, 1972). Les politicologues ne prétendent pas pouvoir prédire le comportement politique; ils cherchent au contraire, par l'analyse des faits, à réduire la gamme des possibilités. Quant aux hommes d'État, ils tirent leurs leçons de l'histoire, parfois à leur chagrin. Si le rythme de l'histoire s'accélère aussi rapidement que certains le pensent, il vaut peut-être mieux scruter l'avenir que le passé. On remarque que les savants parlent de plus en plus de «politique mondiale» et de «société mondiale», insistant sur des phénomènes tels que les communications par satellites, les ressources énergétiques et les élites de la politique et du commerce internationaux, se plaçant ainsi dans une optique transnationale plutôt que na-